



Confortement digue du plan d'eau de Mallemort

Présentation des travaux

Avril 2022

Qui est le SMAVD ?

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance



- Longueur : 305 km
- Surface : 14 280 km²
- 6 départements
- 3 unités géographiques



PROTECTION
CONTRE LES
INONDATIONS



VALORISATION
DE LA DURANCE



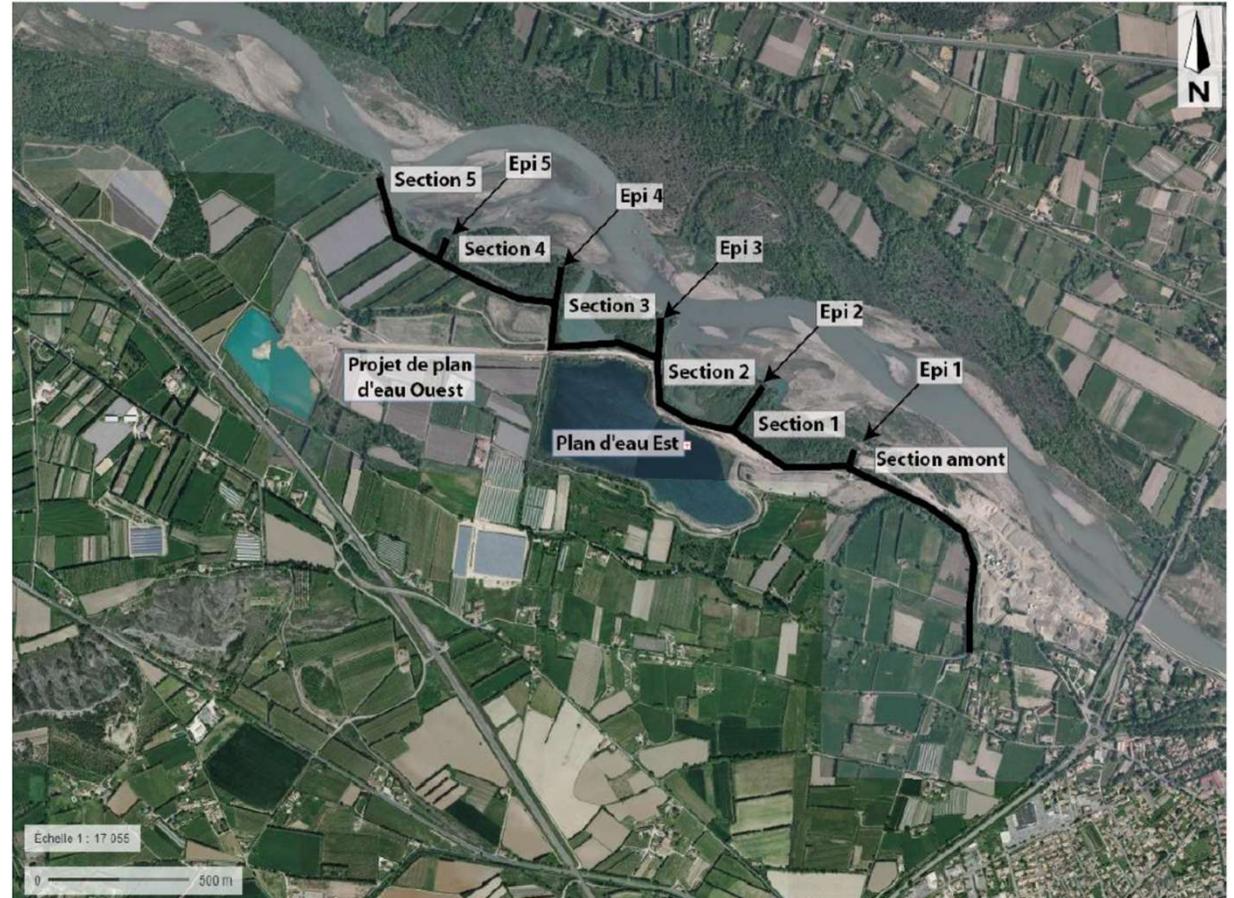
PRESERVATION
DE LA
BIODIVERSITE



ADAPTATION AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE

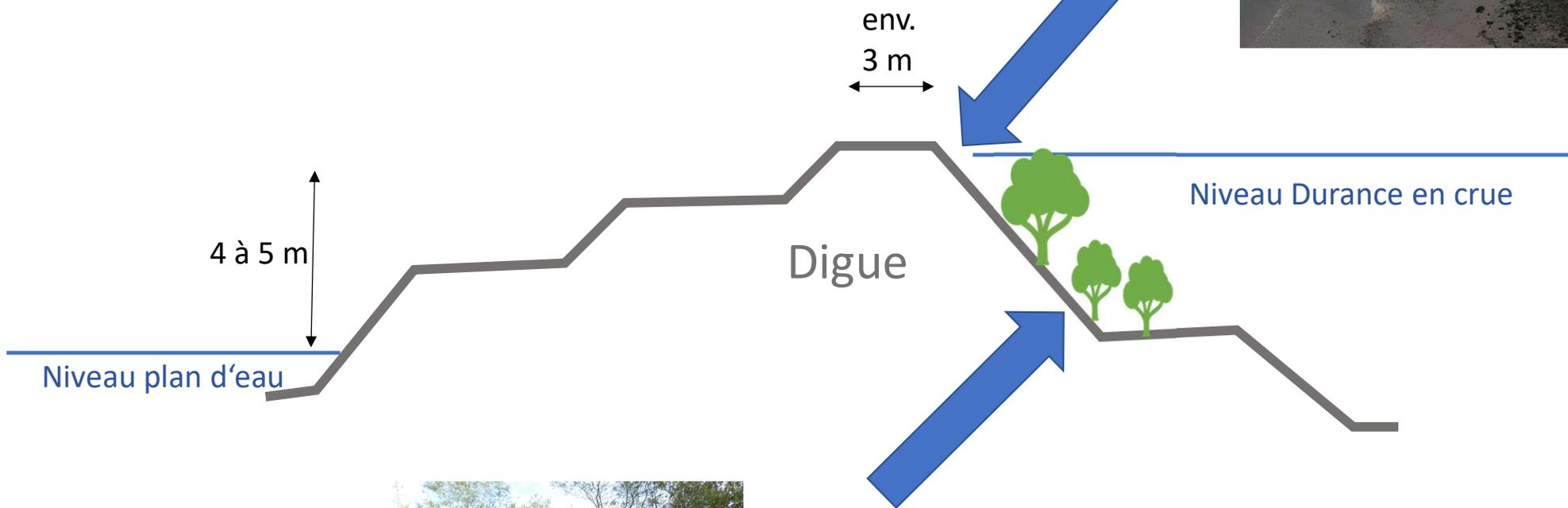
Le contexte : bref rappel historique sur le secteur

- 1980 : début d'extraction de granulats dans le lit mineur de la Durance à Mallemort
- 1994 : crue avec capture des souilles (indiquées sections 1 à 5)
- 1994 : début du creusement du plan d'eau Est plus en retrait
- 2016 : début de réalisation d'une nouvelle fosse d'extraction (Plan d'eau Ouest) – toujours en cours en 2022



La problématique

Risque de surverse de la digue... puis de rupture... puis de capture du plan d'eau

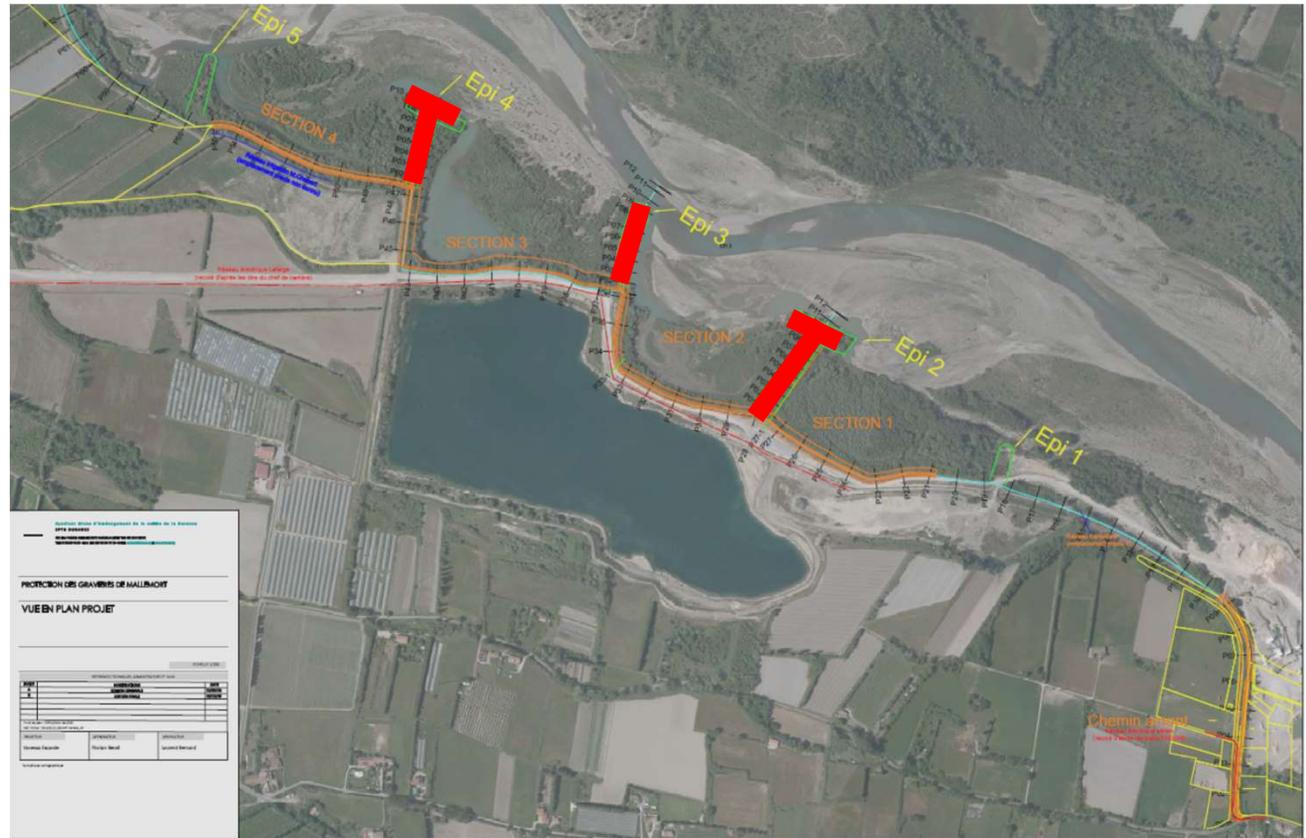


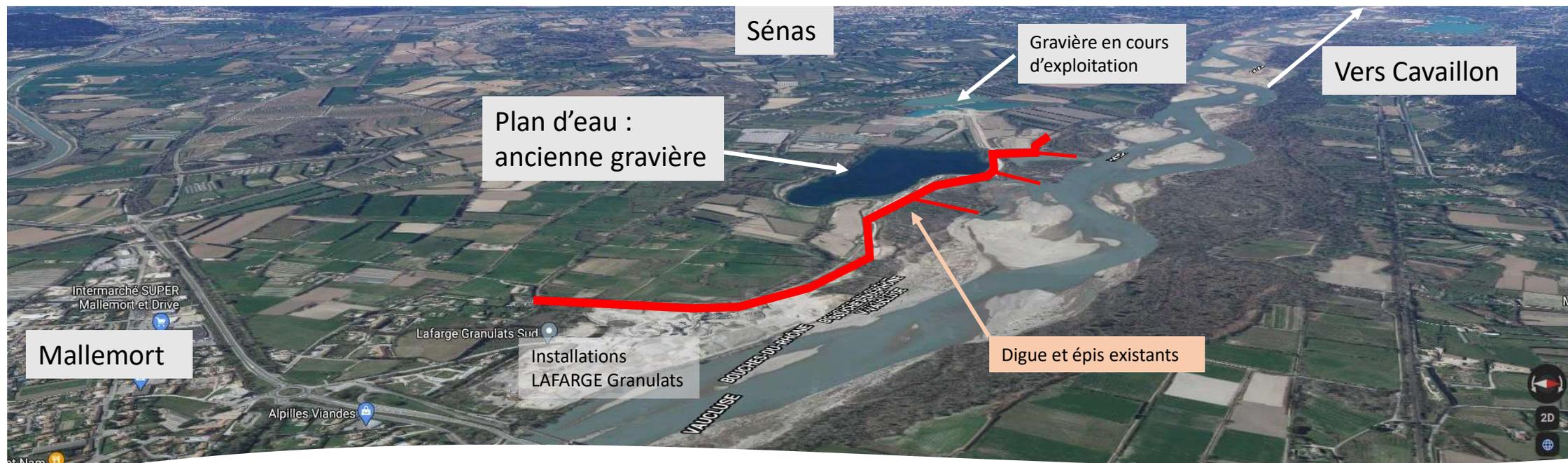
Talus trop raides
Déstabilisations possibles et non visibles (végétation importante)
Risques d'érosion interne ou externe... puis de rupture

La problématique

Des épis de grande longueur et très massifs entraînant :

- Réhausse des niveaux d'eau en crue
- Réduction des possibilités de divagation de la rivière





Objectifs des travaux prévus

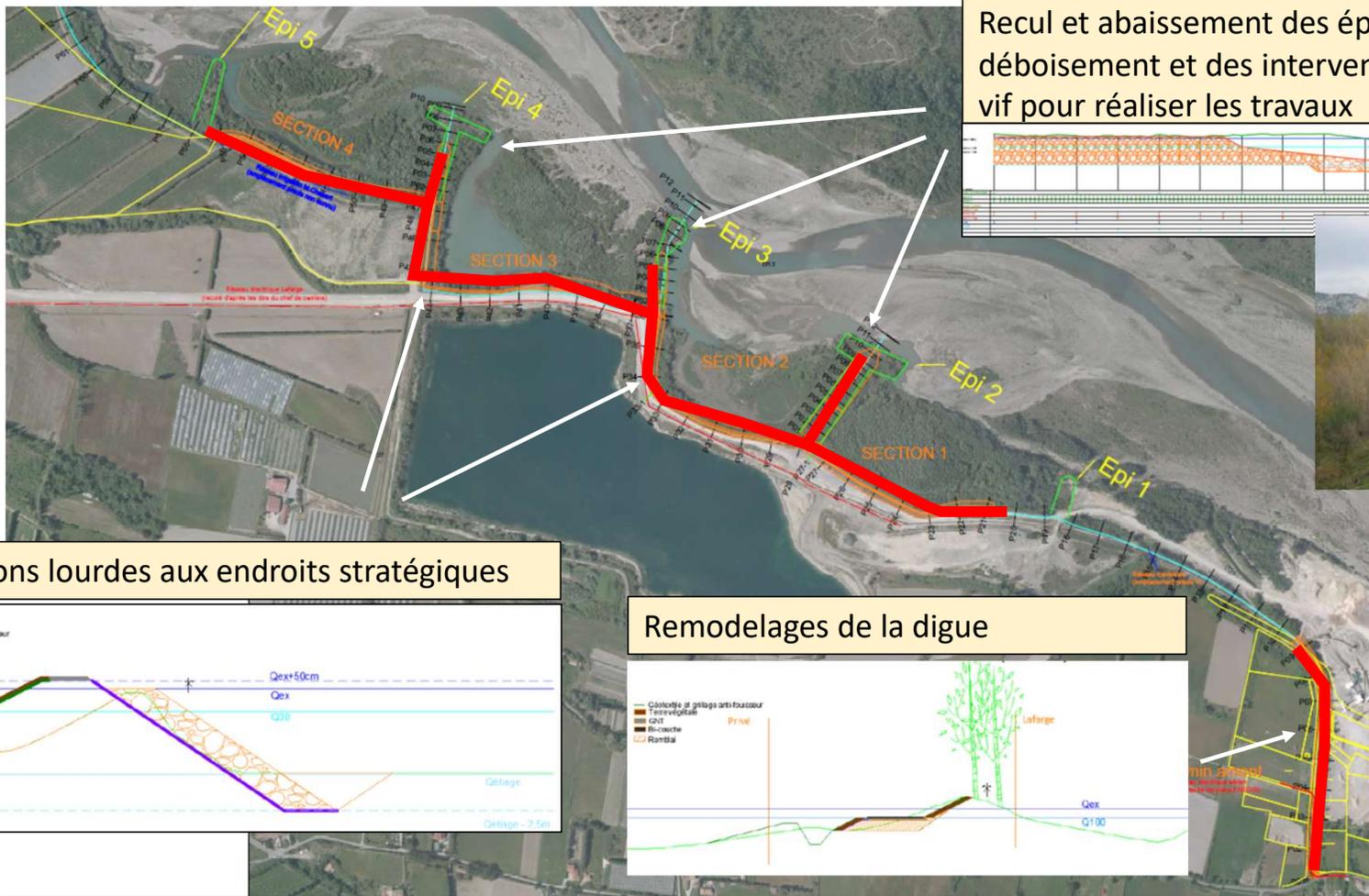
- **Objectifs environnementaux**

- Restructurer la digue pour éviter la capture du plan d'eau et ses conséquences environnementales dramatiques
- Abaisser et raccourcir les épis pour redonner de l'espace de liberté à la Durance

- **Objectif de protection contre les inondations**

- Limiter les risques d'inondation de la plaine de Mallemort qui produit ses effets jusqu'à Sénas

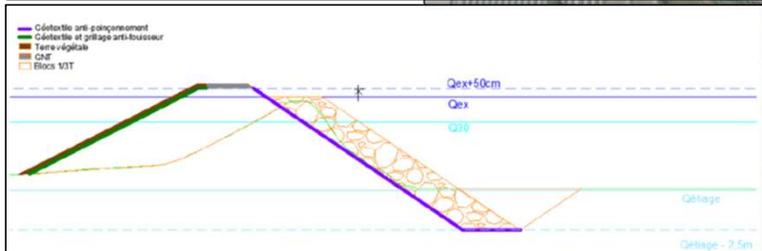
Les travaux prévus en bref



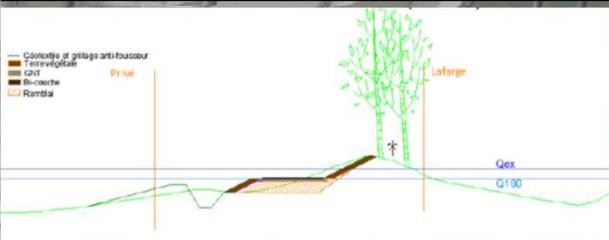
Recul et abaissement des épis nécessitant un déboisement et des interventions en bord de lit vif pour réaliser les travaux



Protections lourdes aux endroits stratégiques

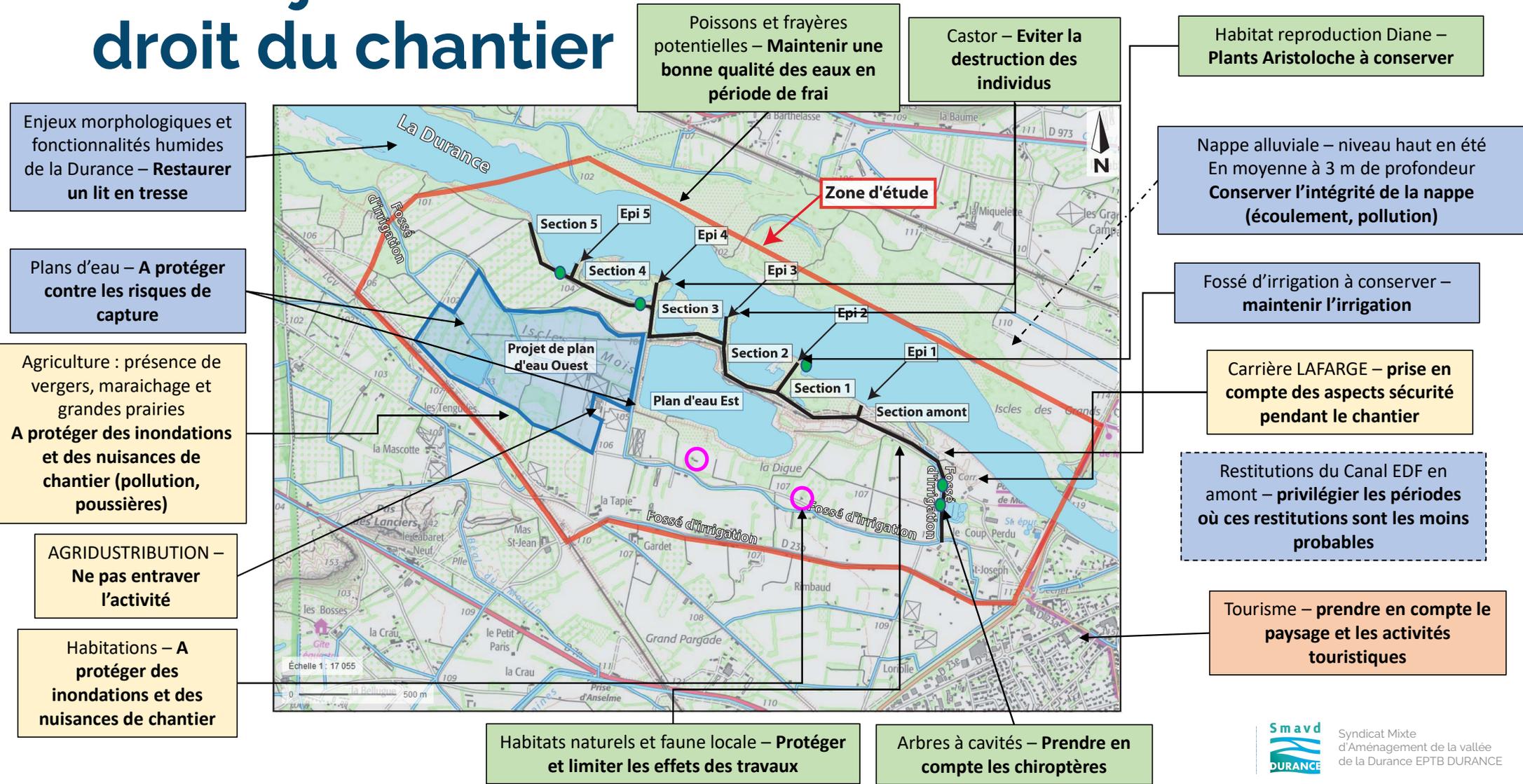


Remodelages de la digue



Coût travaux
2,5 M€HT

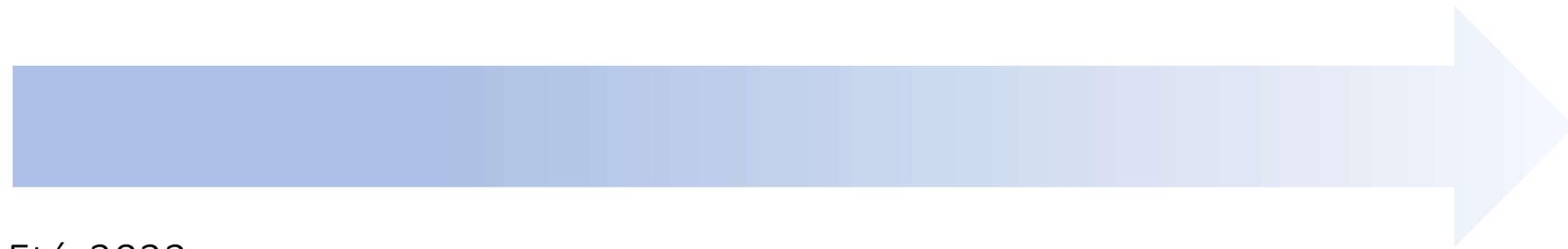
Les enjeux environnementaux identifiés au droit du chantier



Les mesures environnementales prévues

Mesures globales (phase chantier)	Mesures concernant le milieu naturel
<ul style="list-style-type: none">- Conception technique amont du projet : réduction des zones travaux et de déboisement, optimisation des opérations- Balisage des zones sensibles- Dévoiement du réseau d'irrigation- Base-vie et stockage éloignés de la Durance (hors lit majeur exceptionnel)- Limitation du compactage des sols- Réutilisation autant que possible des déblais- Mesures anti-pollution- Réduction des poussières- Prise en compte de la co-activité avec la carrière- Etudes géotechniques amont- Ensemencement en fin de chantier...	<ul style="list-style-type: none">- Evitement amont des enjeux biodiversité par optimisation de l'aménagement- Limitation de l'emprise travaux- Dispositions vis-à-vis du risque de pollution des eaux- Lutte contre les EEE- Gestion écologique des habitats- Gestion spécifique de l'abattage des arbres à cavité (chiroptères)- Débroussaillage respectueux de la biodiversité- Adaptation du calendrier des travaux- Défavorabilisation de berges (Castor)- Création d'abris pour la faune- Transfert d'Aristolochie à feuilles rondes- Accompagnement des travaux par un écologue

Planning prévisionnel



Eté 2022
enquête
publique

Automne 2022
Déboisement

Eté 2023
Remodelage
des épis

Automne – hiver 2023
Remodelage de la
digue



La seule période
écologiquement
compatible
(présence oiseaux
et chiroptères) !



La seule période
techniquement
compatible (étiage) !

Merci pour votre attention !